

REVISION  
DES MALAPTERURIDAE (PISCES, SILURIFORMES)  
ET DESCRIPTION D'UNE DEUXIEME ESPECE  
DE SILURE ELECTRIQUE :  
MALAPTERURUS MICROSTOMA SP. N.

PAR

M. POLL (Tervuren) et J.-P. GOSSE (Bruxelles)

(Avec 1 dépliant et 3 planches hors texte)

---

Le genre *Malapterurus* a été créé en 1803 par LACÉPÈDE pour le Silure électrique décrit par GMELIN en 1789 sous le nom de *Silurus electricus*. Cette innovation générique était nécessitée par le fait que le genre *Silurus* doit être réservé au grand *Silurus glanis* L. d'Europe centrale et espèces voisines. Dans la suite, MURRAY décrit *Malapterurus beninensis* en 1855 et GUNTHER, en 1864, créa *Malapterurus affinis*, l'une et l'autre en provenance du Vieux Calabar (Basse Nigeria). Enfin une variété *ogoensis* fut signalée par SAUVAGE en 1878, variété originaire de l'Ogooué.

Les deux espèces du Vieux Calabar ont été mises en synonymie par W. PETERS (1868) et par G. A. BOULENGER (1901) avec l'espèce *electricus* dont le type est malheureusement perdu. Ce dernier auteur ajoutait la variété de SAUVAGE dans sa liste synonymique. De nombreux spécimens de l'espèce de GMELIN sont néanmoins conservés dans les Musées de sorte que nous avons pu nous rendre compte aisément des caractères de celle-ci qui se distingue notamment par une grande bouche et un nombre de branchiospines qui ne dépasse pas 20 en restant généralement inférieur à ce nombre sur la partie inférieure du premier arc branchial. Au contraire, l'espèce nouvelle possède une petite bouche (d'où son nom : *Malapterurus microstoma*) et ses branchiospines sont constamment au nombre de 20, ou plus souvent supérieur à 20, sur la partie inférieure du premier arc branchial.

A en juger par les collections que nous avons eues à notre disposition, *Malapterurus microstoma* sp. n., n'existerait que dans le bassin du Congo, elle s'y trouve en mélange avec *M. electricus* (GMELIN). Nous avons disposé en effet des collections du British Museum et de celles du Muséum de Paris, ce qui nous assurait un éventail de spécimens couvrant toute l'Afrique mégapotamique du Nil au Niger et vers le sud jusqu'aux affluents angolais du bassin du Congo et le Tanganyika. En conséquence, nous avons pu faire une étude biométrique des populations appartenant aux différentes régions afin de nous assurer de la localisation congolaise exclusive du *M. microstoma*. Les Malaptéures ne sont pas faciles à mesurer. Plutôt informe et mou, leur gros corps cylindrique et boursoufflé se prête mal à des mesures précises. Les barbillons sont de longueur très variable, la nageoire adipeuse n'a pas de limites faciles à repérer. Restent les nombres de rayons pectoraux qui varient peu et les rayons anaux qui varient davantage et méritent une plus grande attention. Enfin les proportions de la tête offrent les meilleurs critères et permettent assez aisément de séparer *M. microstoma* de l'autre malaptéure. Nous pourrions simplifier dans le tableau de détermination suivant les différences diagnostiques les plus caractéristiques des deux espèces.

	<i>M. electricus</i>	<i>M. microstoma</i>
	—	—
Largeur de la tête / longueur tête % ... ..	75-98 (juv.)	59-83 (juv.)
Espace interoculaire / longueur tête % ... ..	53-78 (juv.)	44-58 (juv.)
Distance postorbitaire / longueur museau % ... ..	52-84 (juv.)	64-87 (juv.)
Largeur externe de la bouche / longueur totale % ... ..	10,2-13,3	8,5-9,9
Largeur externe de la bouche / longueur stand. % ... ..	12-16,3	10-12,2
Largeur externe de la bouche / longueur tête % ... ..	48-67	38,8-46
Largeur interne de la bouche / longueur totale % ... ..	7-11	6,1-7,8
Largeur interne de la bouche / longueur stand. % ... ..	(8,2) 10-13,4	7,5-9,6
Largeur interne de la bouche / longueur tête % ... ..	36,3-53	28,3-36,4
Pectorale ... ..	1,7-9	1,8-9
Anale ... ..	II-IV, 7-9 (9-12)	III-IV, 8-9 (11-13)
Branchiospines ... ..	2 - 4 + 6 - 23	3 - 4 + 20 - 24

Ces nombres se rapportent à 38 ex. de *M. electricus*, soit 14 ex. de 73 à 890 mm du bassin du Congo, 6 ex. de 66 à 540 mm du lac Tanganyika, 7 ex. de 64 à 355 mm du Nil, 4 ex. de 219 à 365 mm d'Afrique occidentale (Ghana et Côte d'Ivoire), 2 ex. types de *M. beninensis* MURRAY de 85 et 136 mm et 2 ex. types de *M. Affinis* GTHR de 169 et 244 mm de longueur totale, 1 ex. type de *M. electricus*, var. *ogoensis* SAUVAGE et 2 ex. de la R. Ogooue, ainsi que 21 ex. types et paratypes de *M. microstoma* de 51 à 690 mm. C'est dire que nous admettons implicitement les synonymies de *M. beninensis*, *M. affinis* et *M. electricus* var. *ogoensis* que BOULENGER avait admises dès 1901 à la suite de PETERS 1868. En ce qui concerne les branchiospines sur le premier arc branchial, (fig. 2), celles-ci réalisent un meilleur caractère différentiel que ne pourrait le faire croire les chiffres du tableau. La figure comparée du premier arc branchial des deux espèces est démonstrative, *M. electricus* offre 2-4 branchiospines sur la partie supérieure du premier arc, suivies de 4-8 branchiospines infères placées sur la face supérieure de l'arc et plutôt dressées, suivies elles-mêmes plus latéralement d'un nombre variable (maximum 15) de branchiospines plus petites inclinées vers l'avant. Parfois les petites branchiospines latérales sont séparées des antérieures par un intervalle où certaines d'entre elles sont manifestement absentes, parfois elles n'existent que par places, parfois elles n'existent que d'un côté (sur le 1<sup>er</sup> arc gauche ou le droit), souvent elles sont irrégulières ou très petites. C'est cette irrégularité des petites branchiospines antérieures qui est le caractère de *M. electricus* et c'est elle qui donne à la formule des branchiospines une si grande variabilité. Au contraire, *M. microstoma* offre toujours une série continue et complète de branchiospines sur le premier arc branchial : 3 - 4 + 20 à 24, série décroissante où les plus antérieures sont aussi inclinées différemment mais, comme les antérieures, elles sont bien déliées et visibles jusqu'au bout.

Certaines branchiospines peuvent être divisées à l'extrémité, notamment les plus grandes mais cela est le cas parfois aussi chez *M. electricus*. Chez *M. microstoma*, la série des branchiospines est non seulement complète jusqu'au bout de l'arc mais elles sont aussi plus serrées, réalisant un filtre branchial plus efficace.

A noter également que l'arc branchial de *M. microstoma* est plus court et que les filaments branchiaux sont nettement plus longs.

Enfin les dimensions différentes de la bouche sont bien démontrées dans les chiffres du tableau et encore mieux visibles sur la figure comparative qui cependant compare à la même échelle la bouche du plus grand exemplaire connu de *M. microstoma* (69 cm) à la bouche d'un spécimen adulte mais moins grand de *M. electricus* (61 cm) (Pl. III). Ce qui frappe aussi, mais est difficilement rendu par les proportions, est la forme et la superficie des aires dentaires, beaucoup plus grandes et plus larges chez *M. electricus* (fig. 1). La surface prémaxillaire de *M. electricus* a la forme assez large d'un chapeau de Napoléon tandis que celle de *M. microstoma* a la forme plus étroite d'un croissant de lune ou si l'on

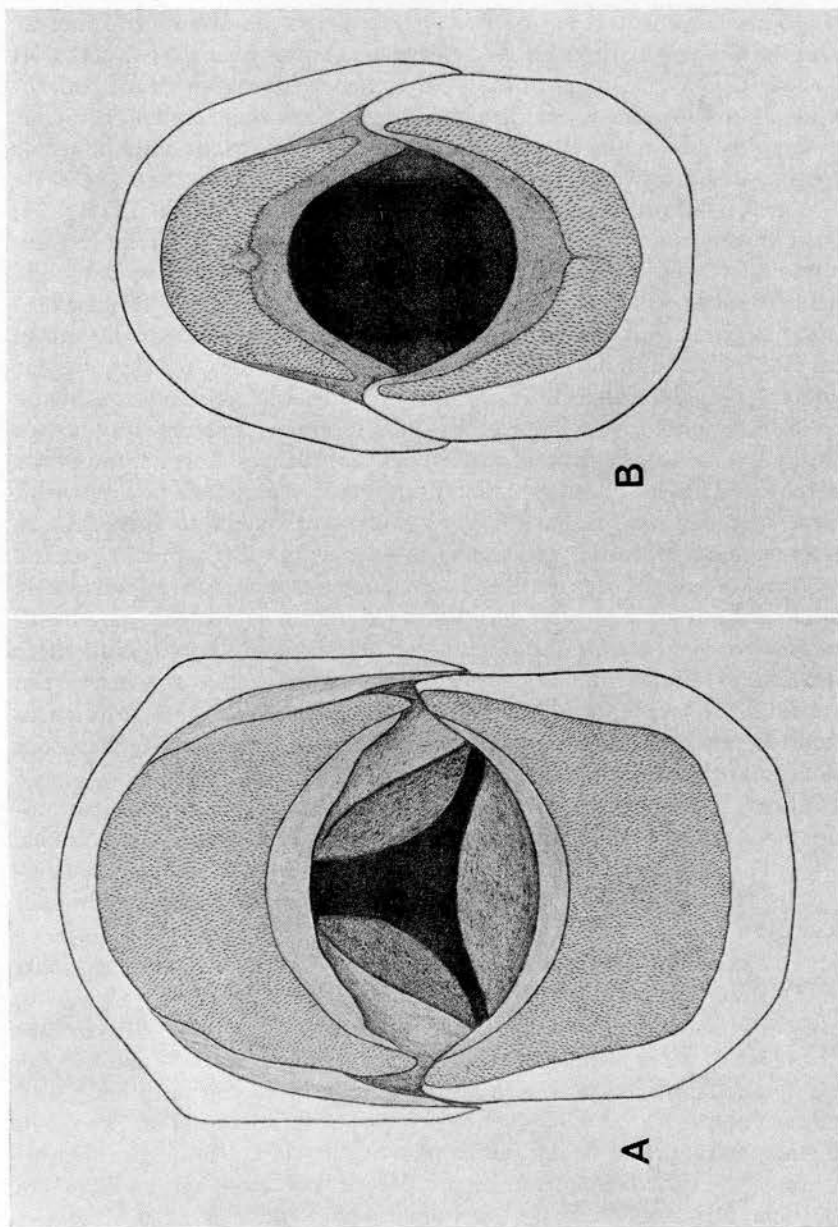


Fig. 1. — A : *Malapterurus electricus* (GMEI), longueur totale : 615 mm (Congo). B : *M. microstoma* sp. n., holotype, longueur totale : 690 mm; bouche ouverte.

veut d'un chapeau directoire et les dents sont moins fines, moins nombreuses et moins serrées.

Naturellement, étant donné que les têtes des deux espèces ont un aspect fort différent, il fallait s'attendre à trouver une confirmation de l'existence d'une nouvelle espèce congolaise dans l'étude ostéologique de ces poissons. Il en a été ainsi effectivement et l'étude en cours par Gérard Mahy sera publiée prochainement.

Il nous semble nécessaire à l'occasion de la description de la nouvelle espèce non seulement de désigner un néotype de *M. electricus* mais également d'en donner une description sur la même trame que celle du *M. microstoma*. Nous choisissons comme spécimen néotype l'exemplaire conservé au British Muséum (N. H.) sous le n° 1907.12.2.2547, provenant de « Rosetta, branch of Nile, downstream side of barrage, 29.7.1899 » réc. L. Loat. Cet exemplaire est celui de la Pl. LXXVII, de G. A. BOULENGER, Fishes of the Nile, figure du bas, dessinée par J. GREEN avec tous les détails de la livrée facilement repérables sur le modèle. Cette figure est d'ailleurs reproduite dans le Catalogue of Fresh-water Fishes of Africa de G. A. BOULENGER, vol. II, p. 512, fig. 382. Le type primitif sur lequel était basée la description peu détaillée de GMELIN provenait également du Nil. Aucun auteur ultérieur n'a plus parlé de ce type que l'on doit considérer comme étant perdu ou détruit. Ce néotype est la propriété des collections du British Museum de Londres.

### *Malapterurus electricus* (GMELIN)

**Neotype.** — Longueur totale 355 mm, longueur standard 306 mm. Br. Mus., n° 1907.12.2.2547, Rosetta, branch of Nile, downstream side of barrage, 29-7-1898, réc. L. Loat.

En % de la longueur totale : largeur externe de la bouche 11,4 (10,2 à 11,7), largeur interne de la bouche 8,6 (8,1 à 8,9).

En % de la longueur standard : hauteur du corps 23,8 (20,8 à 25,3), longueur de la tête 23 (23 à 26,9), barbillon maxillaire 13,9 (13,9 à 19,2), largeur externe de la bouche 13,2 (12,1 à 14,1), largeur interne de la bouche 10 (9,7 à 10,5), longueur du museau 11,9 (11,6 à 13,7) distance museau-origine nageoire adipeuse 75,7 (72,1 à 80,2), distance pectorale-ventrale 34,2 (32,4 à 39,5), longueur anale 16,2 (13,3 à 17,2), longueur pectorale 12,5 (12,5 à 14,8), longueur ventrale 10,7 (10,7 à 12,4), longueur pédoncule caudal (à partir de l'extrémité de l'anale) 13 (9,9 à 13).

En % de la longueur de la tête : largeur de la tête 82,7 (82,6 à 90,9) hauteur de la tête 70,1 (57,7 à 70,1), museau 51,6 (45,7 à 53,8), œil 9,8 (9,4 à 12,1); espace interoculaire 65,4 (58,6 à 65,8), espace interorbitaire 58,4 (50,1 à 59), barbillon maxillaire 60,4 (59,4 à 72,7), barbillon mandibulaire externe 76,5 (70,2 à 90,2), barbillon mandibulaire

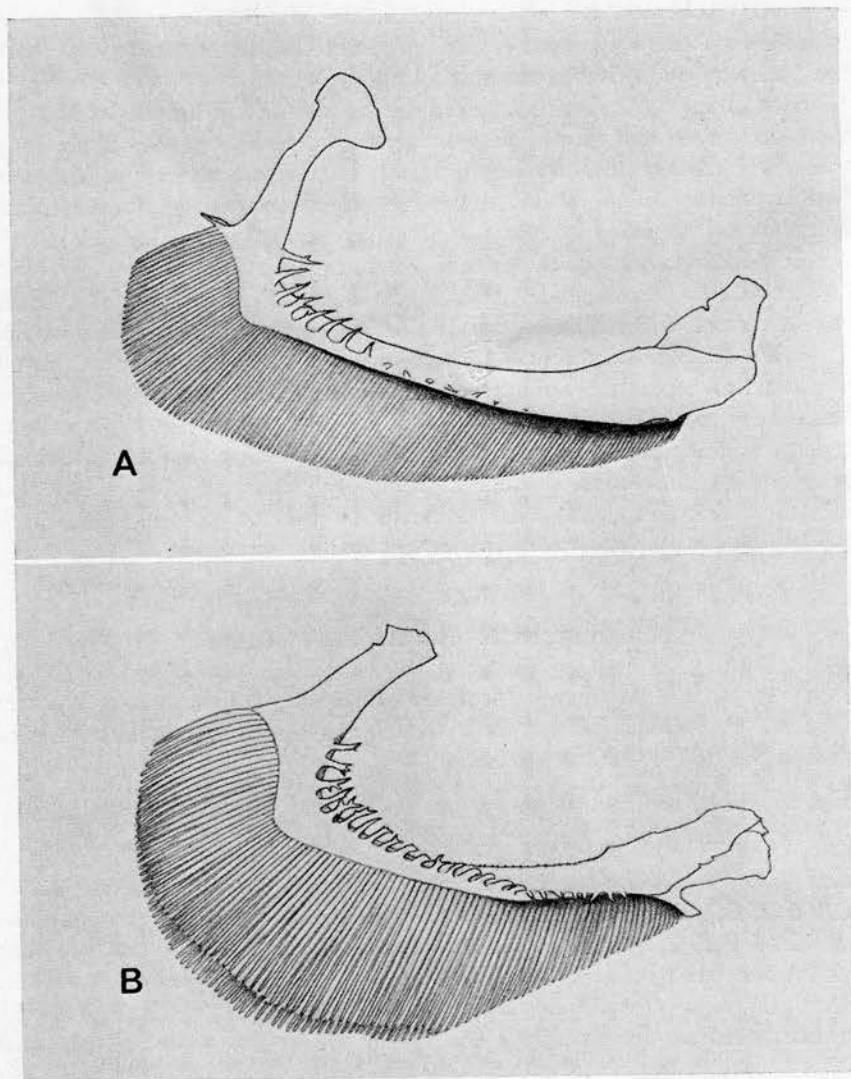


Fig. 2. — A: *Malapterurus electricus* (GMEL), longueur totale: 615 mm (Congo).  
B: *M. microstoma* sp. n., holotype, longueur totale: 690 mm; premier arc branchial.

interne 51,3 (50,7 à 70,9), largeur externe de la bouche 57,3 (48 à 58), largeur interne de la bouche 43,3 (38 à 44,9), distance nageoire adipeuse-nageoire caudale 22,4 (16,4 à 23,4), longueur pectorale 54,3 (52,1 à 63,7), longueur ventrale 46,5 (43,1 à 53,4), longueur anale 70,2 (54,2 à 73,8), intervalle orbite-narine 31,9 (23,6 à 32,7).

En % du museau : œil 18,9 (18,1 à 26,5), espace interoculaire 126,6 (108,9 à 131,2), espace interorbitaire 113,2 (97,1 à 117,3), espace postorbitaire 75,3 (74,7 à 84,3), largeur du crâne (au jugé) 121,7 (112,5 à 151,5), intervalle orbite-narine 61,8 (51,6 à 62,9), largeur externe de la bouche 111 (89,1 à 111,8), largeur interne de la bouche 83,8 (73,7 à 87,7).

En % de la largeur de la tête : largeur externe de la bouche 69,3 (56,2 à 69,3), largeur interne de la bouche 52,3 (42,1 à 52,7).

Corps très arrondi, le dos faiblement sillonné au milieu, l'arrière train comprimé. Tête toujours plus longue que large. Tête à museau largement arrondi et peu rétréci, plus long que la région postorbitaire. Mâchoires égales ou mâchoire inférieure proéminente. Yeux légèrement supéro-latéraux ou presque latéraux, compris 4 (3,1 à 4,2) dans la région post-orbitaire, 6,7 (4,9 à 6,9) dans l'espace inter-oculaire, 6 (4,2 à 6,1) dans l'espace interorbitaire. Dents prémaxillaires occupant une surface de forme spéciale en chapeau de Napoléon chez les adultes 3 (2,3 à 3,4) plus longue que large. Dents mandibulaires sur une surface 4 (3,4 à 5,5) plus longue que large. Pectorale arrondie avec 1 rayon simple et 8 (8) rayons branchus. Ventrale 1,5 (1,5). Anale III, 9 (III-IV, 8-9). Pédoncule caudal 1,1 (1,1 à 1,4) fois aussi haut que long. Branchiospines au nombre de 3 + 18 (3-4 + 16-20) sur le premier arc branchial, formant une série progressive, leur longueur diminuant graduellement de l'arrière vers l'avant, les 4 à 6 dernières seules inclinées vers l'avant et l'extérieur.

Livrée. — Brunâtre, plus foncée sur le dos, beaucoup plus claire ventralement, parsemée de taches noires de dimensions variées, rares ou absentes sur le ventre. Toutes les nageoires, également plus ou moins couvertes de taches plus petites et plus ou moins serrées. Le jeune a le corps maculé comme l'adulte, mais les nageoires non ponctuées. La nageoire caudale est ornée d'une large bande noirâtre apicale qui laisse libre le bord marginal et la base qui sont clairs. Une bande plus foncée traverse aussi l'extrémité du pédoncule caudal et est soulignée par une région plus claire.

#### LISTE DES EXEMPLAIRES

##### Exemplaires mesurés

- 1 exemplaire néotype (Brit. Mus., n° 1907.12.2.2547) : longueur totale 355 mm (longueur standard 306 mm), Rosetta, branch of Nile, downstream side of barrage, 29-VII-1899, réc. L. Loat.

- 1 exemplaire (Brit. Mus., n° 50.7.29.2) : longueur totale 336 mm (longueur standard 283 mm) Egypt; réc. E. RÜPPELL.
- 1 exemplaire (Brit. Mus., n° 1862.6.17.12) : longueur totale 303 mm (longueur standard 259 mm), Khartum; réc. PETHERICK.
- 1 exemplaire (R. G. M. R. A. C. 154738) : longueur totale 335 mm (longueur standard 278 mm) Khartum; réc. BISHAI et Abu GUDEIRI.
- 2 exemplaires (Mus. nat. Hist. nat. Paris, n° 07/234-235) : longueur totale 64 mm (longueur standard 52 mm) et 82 mm (longueur standard 70 mm), Louqsor, fl. Nil, Egypt; réc. Ministry of Education of Egypt.
- 1 exemplaire (Mus. nat. Hist. nat. Paris, 1961) longueur totale 310 mm (longueur standard 257 mm), Nil; réc. Geoffr. ST. HILAIRE.

### *Malapterurus microstoma* sp. n. (Pl. I)

Holotype ♂ (mesures et chiffres des paratypes et allotype ♀ entre parenthèses).

En % de la longueur totale : largeur externe de la bouche 9,8 (8,5 à 9,9), largeur interne de la bouche 6,9 (6,1 à 7,8).

En % de la longueur standard : hauteur du corps 18,8 (18,3 à 23,3), longueur de la tête 27,9 (24,2 à 27,9), barbillon maxillaire 6 (5,5 à 22,5), largeur externe de la bouche 12,1 (10,1 à 12,2), largeur interne de la bouche 8,6 (7,5 à 9,6), longueur du museau 15,8 (11,6 à 15,8), distance museau-origine nageoire adipeuse 71 (71 à 80,7), distance pectorale-ventrale 37,2 (33,3 à 39,1), longueur anale 17,1 (15,4 à 18,9), longueur pectorale 13,8 (12,3 à 15,6), longueur ventrale 13,4 (10,5 à 13,4), longueur pédoncule caudal (à partir de l'extrémité de l'anale) 9,3 (7,3 à 11).

En % de la longueur de la tête : largeur de la tête 74,2 (59,1 à 83), hauteur de la tête 50,6 (45,6 à 66), museau 56,5 (45,3 à 58,3), œil 7,9 (7,9 à 13), espace interoculaire 46 (44,3 à 58,3), espace interorbitaire 40,9 (39,4 à 50,2), barbillon maxillaire 21,5 (19,2 à 85), barbillon mandibulaire externe 49,2 (49,2 à 115,6), barbillon mandibulaire interne 23,8 (23,8 à 74,5), largeur externe de la bouche 43,4 (38,8 à 46,2), largeur interne de la bouche 30,6 (28,3 à 36,4), distance nageoire adipeuse-nageoire caudale 19,7 (12,3 à 24), longueur pectorale 49,4 (47 à 59,1), longueur ventrale 48,1 (41,6 à 48,1), longueur anale 61,3 (58,9 à 73,3), intervalle orbite-narine 36,9 (23,6 à 36,9).

En % du museau : œil 13,9 (13,9 à 27,2), espace interoculaire 81,5 (79,5 à 122,9), espace interorbitaire 72,6 (72,2 à 105,1), espace postorbitaire 64,2 (56,3 à 87,5), largeur du crâne 89,8 (87,4 à 140,7), intervalle orbite-narine 65,4 (52,1 à 66,3), largeur externe de la bouche 76,9 (69,7 à 100), largeur interne de la bouche 54,3 (52,1 à 70,8).



En % de la largeur de la tête : largeur externe de la bouche 58,5 (54,7 à 74,4), largeur interne de la bouche 41,3 (38,6 à 58,1).

Corps très arrondi, le dos faiblement sillonné au milieu, l'arrière-train comprimé. Tête toujours plus longue que large. Tête à museau conique et étroit, plus long que la région postorbitaire. Mâchoire inférieure toujours plus courte que la supérieure. Yeux un peu supéro-latéraux, compris 4,6 (2,8 à 4,6) dans la région post-orbitaire, 5,8 (4,1 à 5,9) dans l'espace inter-oculaire, 5,2 (3,5 à 5,3) dans l'espace interorbitaire. Dents prémaxillaires occupant une surface de forme spéciale en chapeau directoire chez les adultes 2 (2 à 3,3) plus longue que large. Dents mandibulaires sur une surface 3,3 (2,4 à 4,6) plus longue que large.

Pectorale arrondie avec 1 rayon simple et 8 (8 à 9) rayons branchus. Ventrale I,5 (I,5). Anale IV,9 (III-IV, 8 à 9). Pédoncule caudal 1,5 (1,3 à 1,9) fois aussi haut que long. Branchiospines au nombre de 4 + 21 (3-4 + 20-24) sur le premier arc branchial, formant une série progressive, leur longueur diminuant graduellement de l'arrière vers l'avant, relativement longues et serrées, 6-9 dernières inclinées vers l'avant et l'extérieur.

Livrée. — Brunâtre, plus foncée sur le dos, beaucoup plus claire ventralement, parsemée de taches noires de dimensions variées, rares ou absentes sur le ventre. Toutes les nageoires, également plus ou moins couvertes de taches plus petites et plus ou moins serrées. Le jeune a le corps maculé comme l'adulte mais les nageoires non ponctuées. La nageoire caudale est ornée d'une large bande noirâtre apicale qui laisse libre le bord marginal et la base qui sont clairs. Une bande plus foncée traverse aussi l'extrémité du pédoncule caudal et est soulignée par une région plus claire.

#### Exemplaires mesurés

- 1 exemplaire holotype ♂ (R. G. M. R. A. C. 164701) longueur totale 690 mm (longueur standard 555 mm), Yangambi, fleuve Congo, 1-IX-1959; réc. J.-P. GOSSE.
- 1 exemplaire allotype ♀ (R. G. M. R. A. C.) 164702) longueur totale 660 mm (longueur standard 540 mm), idem.
- 1 exemplaire paratype (R. G. M. R. A. C. 1193) longueur totale 90 mm (longueur standard 76 mm), Banzyville, 1901; réc. Cap. ROYAUX.
- 1 exemplaire paratype (R. G. M. R. A. C. 19954) longueur totale 257 mm (longueur standard 208 mm), Stanleyville, 1929; réc. Y. SCHWETZ.
- 3 exemplaires paratypes (R. G. M. R. A. C. 20827-829) longueur totale 194 mm (longueur standard 158 mm) à 216 mm (longueur standard 178 mm), Ilebo, riv. Kasai; Réc. S. A. R. Prince LÉOPOLD.
- 1 exemplaire paratype (R. G. M. R. A. C. 55629) longueur totale 315 mm (longueur standard 262 mm), Boma, VII-1937; réc. E. DARTEVELLE.

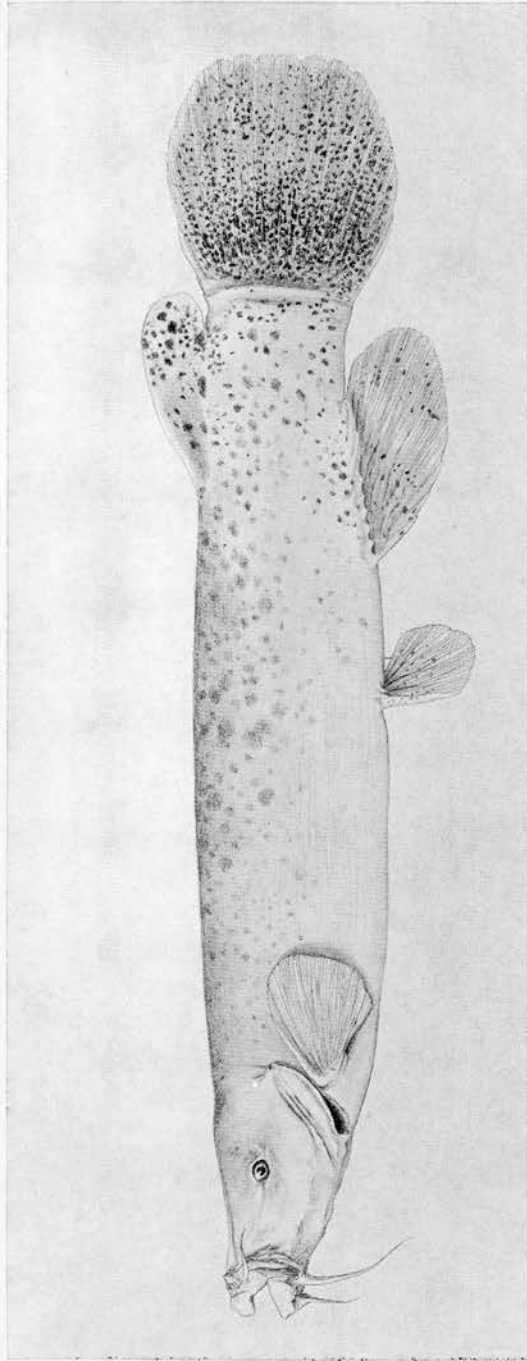
- 2 exemplaires paratypes (R. G. M. R. A. C. 58626-627) longueur totale 325 mm (longueur standard 272 mm) et 390 mm (longueur standard 326 mm), Yakoma, Ubangi, 1938; réc. ROSY.
- 4 exemplaires paratypes (R. G. M. R. A. C. 58896-899) longueur totale 41 mm (longueur standard 33 mm) à 115 mm (longueur standard 93 mm); idem.
- 1 exemplaire paratype (R. G. M. R. A. C. 67217) longueur totale 475 mm (longueur standard 399 mm), région de Mushie, riv. Kasai, 1945; réc. Ch. VLEESCHOUWERS.
- 1 exemplaire paratype (R. G. M. R. A. C. 68737) longueur totale 210 mm (longueur standard 175 mm), Yangambi, lac Yandja, 1943; réc. I. N. E. A. C. (Difor).
- 1 exemplaire paratype (R. G. M. R. A. C. 69329) longueur totale 424 mm (longueur standard 353 mm), région de Mushie, riv. Kasai, 30-V-1947; réc. Ch. VLEESCHOUWERS.
- 1 exemplaire paratype (R. G. M. R. A. C. 104445) longueur totale 51 mm (longueur standard 41 mm), Buta; réc. Rév. Fr. J. HUTSEBAUT.
- 1 exemplaire paratype (R. G. M. R. A. C. 164703) longueur totale 150 mm (longueur standard 123 mm), Inga, grand étang en amont du pont vers le point 200, 6-X-1957; réc. M. A. RUZETTE.
- 2 exemplaires paratypes (R. G. M. R. A. C. 164704-705) longueur totale 105 mm (longueur standard 87 mm) et 133 mm (longueur standard 109 mm), Yaekama, fleuve Congo, 16-VI-1957; réc. J.-P. GOSSE.

#### Spécimens examinés

M. R. A. C.-Holotype Yangambi, fleuve Congo (J.-P. GOSSE); allotype (idem); 1 exemplaire paratype Banzyville (Cap. Royaux); 1 exemplaire paratype Stanleyville (Y. SCHWETZ); 3 exemplaires paratypes Ilebo, riv. Kasai (S. A. R. Prince LÉOPOLD); 2 exemplaires paratypes Boma (E. DARTEVELLE, Rév. F. HUTSEBAUT); 6 exemplaires Yakoma, Ubangi (ROSY); 2 exemplaires région de Mushie, riv. Kasai (Ch. VLEESCHOUWERS); 1 exemplaire paratype Yangambi, lac Yandja (I. N. E. A. C.); 1 exemplaire paratype Inga (M. A. RUZETTE); 2 exemplaires paratypes Yaekama, fleuve Congo (J. P. GOSSE); 4 exemplaires Léopoldville (A. TINANT, H. SCHOUTEDEN); 1 exemplaire Rungu (H. SCHOUTEDEN); 1 exemplaire Banzyville (Cap. Royaux); 1 exemplaire Tanga (H. SCHOUTEDEN); 6 exemplaires Buta (H. SCHOUTEDEN, Rév. Fr. J. HUTSEBAUT); 1 exemplaire Faradje (H. LANG et J. CHAPIN); 1 exemplaire Stanleyville (RICHARD); 1 exemplaire Stanley-Pool (A. WERNER); 29 exemplaires Yaekama, fleuve Congo (J.-P. GOSSE); 1 exemplaire Yangambi, riv. Boonde (A. HULOT); 1 exemplaire, Yangambi, riv. Lomboma (A. HULOT); 1 exemplaire riv. Sembe, Congo français (A. BAUDON).

#### Noms vernaculaires

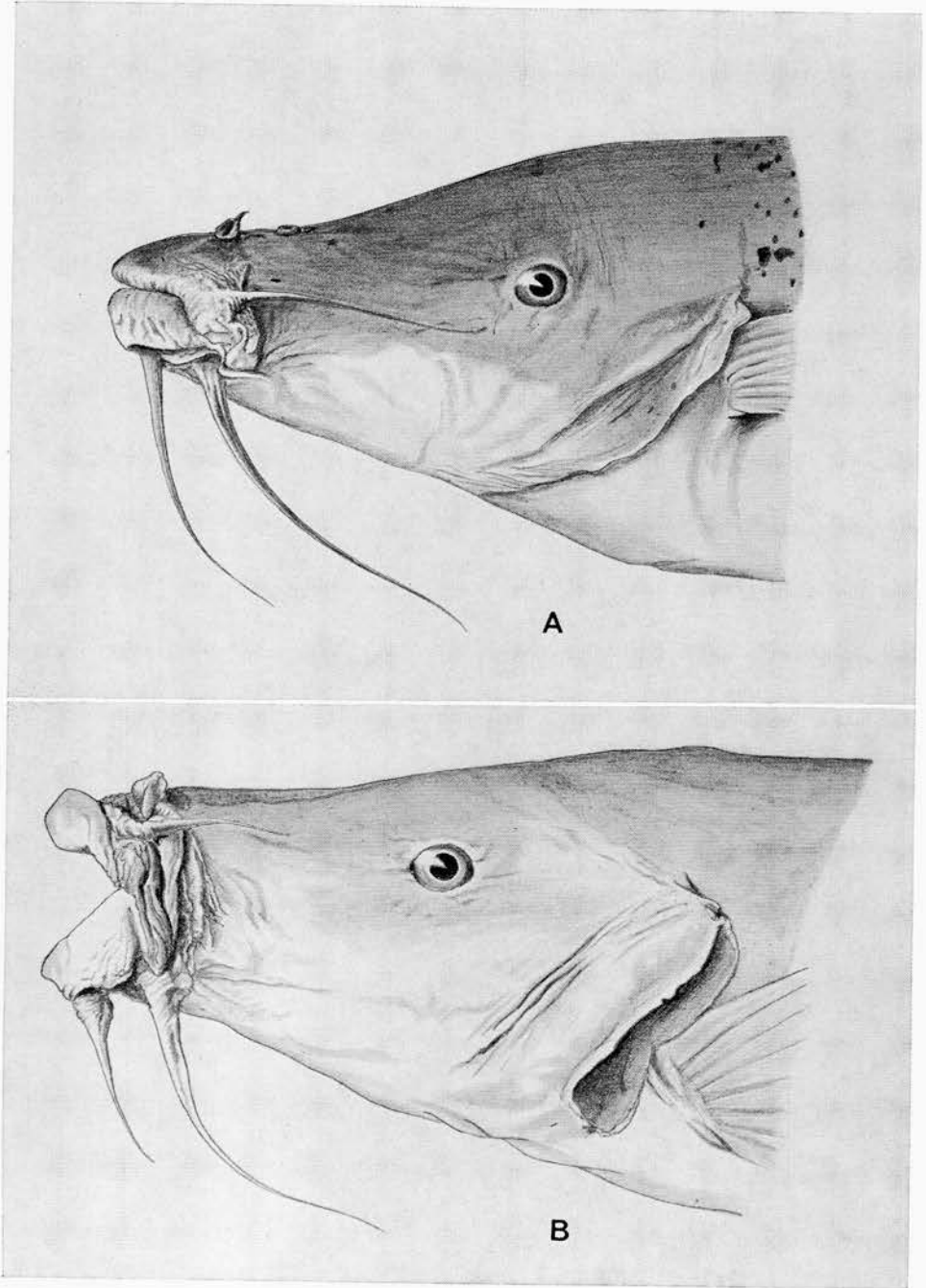
Au Congo les noms les plus courants pour désigner les malaptérures sont : Nika, Nina et Tula. Les pêcheurs Lokele seuls, à notre connais-



M. POLL et J.-P. GOSSE. — Revision  
des Malapteruridae (Pisces, Siluriformes) et description  
d'une deuxième espèce de Silure électrique :

*Malapterurus microstoma* sp. n.

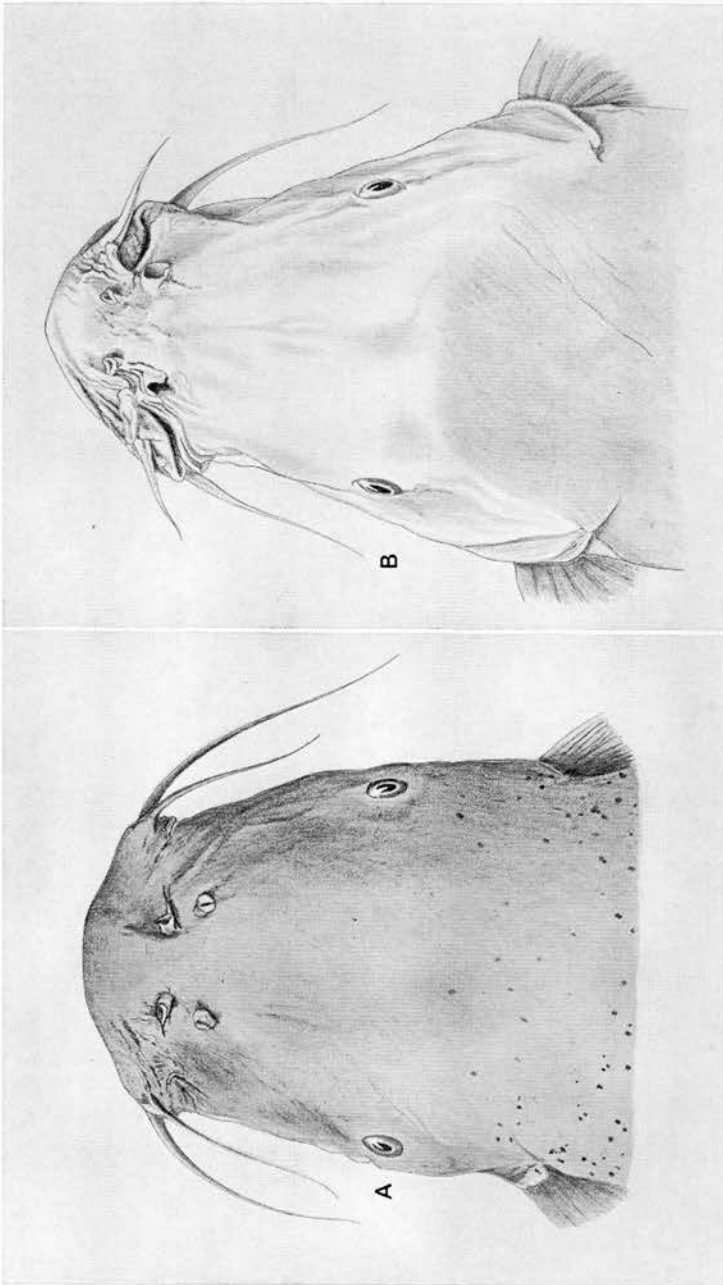




M. POLL et J.-P. GOSSE. — Revision  
des Malapteruridae (Pisces, Siluriformes) et description  
d'une deuxième espèce de Silure électrique :

*Malapterurus microstoma* sp. n.





M. POLL et J.-P. GOSSE. — Revision  
des Malapteruridae (Pisces, Siluriformes) et description  
d'une deuxième espèce de Silure électrique :

*Malapterurus microstoma* sp. n.





sance, à faire la distinction entre les 2 malaptérures dénomment Tula Sha bosunga les adultes de *M. electricus* et Tula Sha lyetetele les adultes de *M. microstoma*.

#### OBSERVATIONS SUR LA REPRODUCTION CHEZ LES MALAPTERURIDAE DANS LE FLEUVE CONGO

Lors de la montée des eaux, au début des crues, les *Malapterurus* occupent des trous creusés horizontalement dans les berges argileuses sous 1 à 3 m d'eau. Ces trous peuvent avoir 3 m de longueur.

A cette époque le malaptéruce fait l'objet d'une pêche tout à fait particulière pratiquée par certains pêcheurs Lokele. Cette pêche consiste à descendre sous l'eau et à rechercher les trous occupés pour y capturer le poisson en le forçant, à l'aide d'une longue perche, à sortir de son abri et à entrer dans une époussette fixée à l'extérieur du trou. Cette méthode permet également la capture de *Chrysichthys cranchii* (LEACH) et de mormyres divers.

Les trous ne sont jamais occupés que par un seul couple de malaptéruces dont la maturité sexuelle est toujours avancée (femelle 3/4 ou 4/4). Cette observation permet d'affirmer que ces poissons sont monogames et se reproduisent à l'intérieur de nids creusés.

Nous n'avons jamais observé de signes d'incubation bucco-pharyngienne (signalée par L. BERTIN) et les pêcheurs indigènes ignorent ce mode d'incubation pour les malaptéruces alors qu'ils le connaissent pour certains *Cichlidae*.

Signalons enfin que suivant nos observations et d'après les pêcheurs Lokele, un trou est occupé soit par *M. microstoma* soit par *M. electricus* mais jamais par des individus des deux espèces.

#### ORGANE ELECTRIQUE

T. SZABO qui étudia les deux espèces de *Malapterurus* à Yangambi n'a trouvé aucune différence dans la forme, la localisation et la répartition de leurs électroplaques. Les caractéristiques des décharges électriques ne permettent pas non plus de distinguer *M. electricus* de *M. microstoma*.

MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE, Tervuren,  
INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BERTIN, L.  
1958. *Traité de Zoologie*. (T. XIII, II, p. 1673, Masson, Paris.)
- BOULENGER, G. A.  
1901. *Les Poissons du Bassin du Congo*. (pp. 336-341.)  
1907. *Zoology of Egypt. Fishes of the Nile*. (pp. 394-400, pls. LXXVII et LXXVIII.)  
1911. *Catalogue of the Fresh-water Fishes of Africa*. (II, p. 512, fig. 382.)

GÜNTHER, A.

1864. *Catalogue of the Fishes of the British Museum.* (London, V, p. 220.)

MURRAY, A.

1855. *Remarks on the Natural History of the Electric Fishes, with description of a new species of Malapterurus from the old Calabar River, West Africa.* (Philos. J. of Edinburgh, pp. 35-53.)

PETERS, W.

1868. *Ueber den in Moçambique vorkomende Zitterwels, Malapterurus electricus und über die Frage ob es nur eine oder mehrere Arten dieser Gattung aus den Gewässern Africas gibt.* (Monatsb. Königl. Preuss. Ak. Wiss. Berlin, pp. 121-124.)

SAUVAGE

1879. *Bull. Soc. Philom.* (Paris 7<sup>e</sup>, III, p. 99.)

#### EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I. — *Malapterurus microstoma* sp. n., holotype, longueur totale : 690 mm.

Planche II. — A : *Malaterurus electricus* (GMEL), longueur totale : 615 mm (Congo).  
B : *M. microstoma* sp. n. holotype, longueur totale : 690 mm.

Planche III. — A : *Malaterurus electricus* (GMEL), longueur totale : 615 mm (Congo).  
B : *M. microstoma* sp. n. holotype, longueur totale : 690 mm.